

Image not found or type unknown



Poste a responsabilité d'une personne en depression

Par **michel**, le **13/03/2009** à **19:05**

une personne dépressive et qui à été en maison de repos et de soins , peut elle pretendre à un poste à diriger des ouvriers ? pouvez vous me donner un article de loi à ce sujet , qui dit que ce n'est pas recommandé ou meme deconseillé pour diverses raisons ! ceci se passe dans la fonction publique !
merci d'avance .

Par **julius**, le **13/03/2009** à **19:30**

Bonsoir,

C'est de l'appréciation de l'employeur (ou de l'administration) de juger des capacités de cette personne à maintenir un poste à responsabilité.